

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sabrina Turcotte](#)

<https://www.cadre21.org/membres/050e496c8c8ebe6b063167d8>

Date d'obtention : 2024-10-23 15:23:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est primordial d'utiliser la trousse d'intervention SEXTO, car elle a été conçue pour faciliter le processus et limiter les délais et les répercussions. (À moins d'être devant un rare cas d'acte malveillant) et qu'il ne faut JAMAIS chercher à consulter les images ou les vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes réflexes d'interventions. (Mon premier réflexe sera maintenant de sortir la trousse d'intervention SEXTO).

Ma collaboration; je travaillerai, si nécessaire, avec le service de police et avec ma direction au lieu de travailler seule. (Tout le monde à la même référence d'intervention, ce qui facilite le travail d'équipe)

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À suivre le protocole, rester neutre et surtout ne JAMAIS chercher à consulter les images ou les vidéos. De plus, je vais surtout faire attention à tenter d'évaluer d'ampleur de la situation et les répercussions que la situation peut avoir sur la victime.